



4 Avenue de la Gare
CS 10159
59605 MAUBEUGE Cedex

Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre

Département du Nord

Extrait du registre des délibérations
du Comité Syndical

<p>Séance du : 11 décembre 2023 Lieu de réunion : salle du bâtiment Ecopôle lieu-dit « Les Prés du Saussoir » à Maubeuge. Convocation : 5 décembre 2023 Affichage ordre du jour : 5 décembre 2023 Délibération : n°34/2023 Réfs : BC/SP/CW Objet : Demande de financement FEDER pour la création et l'aménagement de la phase 3 du Pôle d'Echanges Multimodal d'Aulnoye-Aymeries.</p>	<p>Nombre de délégués en exercice : 28 Nombre de délégués présents : 17 Nombre de votants : 18 exprimés dont 2 pouvoirs et 1 abstention.</p>
--	--

Le Comité Syndical s'est réuni le 11 décembre 2023 à 16h00 dans la salle du bâtiment Ecopôle lieu-dit « Les Prés du Saussoir » à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président du SMTUS.

Etaient présents :

CAMVS : Délégués titulaires : Arnaud BEAUQUEL-Grégory BELAZIZ-Bernard BONDUE-Pascal CHABOT-Benoît COURTIN-Emmanuelle DELABRE-Dominique DELCROIX-Thierry DÉPARIS-Claude DUPONT-Jean DURIEUX- Hugo GEORGES-Michel HANNECART-Fatiha KACIMI -Antony LARROQUE-Jean-Pierre LEBLANC-Annick LEBRUN -Daniel LEFERME -Jean François LEMAITRE-Martine LEMOINE-Jean-Claude MARET-Claude MENISSEZ-Hervé POURBAIX-Ghislain ROSIER-Jacques THURETTE-Aude VAN CAUWENBERGE-Michel WALLET.

CAMVS : Délégués suppléants : Bernard BAUDOUX-Alain BOUILLIEZ-Arnaud DECAGNY-Michel DETRAIT-Jérôme DELVAUX-Sylvie DEVILLERS-Christophe FORIEL-Caroline FRIART-Nicolas LEBLANC-Patrick LEDUC-Michel LEFEBVRE-Emmanuel LOCOGGIOLO-Jean-Pierre MONNIER-Jeannine PAQUE-Thérèse PECHER-Vincent PETIT-Fabrice PIETTE-Thomas PIETTE-Naguib REFFAS-Laurent RIFFE-Marie-Paule ROUSSELLE-Lucien SERPILLON-Jean-Louis SIMON-Josiane SULECK-Aurélien WELONEK-Didier WILLOT.

Délégués de la CAMVS ayant donné pouvoir : Arnaud BEAUQUEL à Jacques THURETTE-Daniel LEFERME à Michel WALLET.

Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) : Délégués titulaires : Stéphane LATOUCHE-Simon DELAPORTE

CCPM : Délégués suppléants : José GILBERT-Alain GERARD

Délégués de la CCPM ayant donné pouvoir : néant

Secrétaire de séance : Hugo GEORGES

Demande de financement FEDER pour la création et l'aménagement de la phase 3 du Pôle d'Echanges Multimodal d'Aulnoye-Aymeries.

Exposé :

M. le Président rappelle :

- que les pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont de véritables lieux de connexions entre les modes de déplacements. Ils apparaissent aujourd'hui comme essentiels pour garantir à tous un bon usage des transports publics,

- que ces derniers demeurent de véritables lieux d'organisation des systèmes de mobilité et de services. Facilitant les transferts entre les différents modes de déplacement à l'instar de celui de Maubeuge que nous venons d'inaugurer en septembre dernier,
- que le projet de PEM d'Aulnoye-Aymeries est engagé depuis déjà quelques années avec la réalisation des phases 1 et 2 respectivement la construction du parking silo P+R de 680 places avec le concours de l'agglomération Maubeuge Val de Sambre et la couverture de la rue Paul Vaillant Couturier,
- que la maîtrise d'œuvre a été attribuée au Cabinet Studio Némo par décision en date du 9 février 2022 pour la phase 3 correspondant à la phase finale de cette vaste opération qui concerne plus précisément les abords immédiats de la gare,
- que l'avancement du projet estimé à 3,1 millions d'euros H.T. permet aujourd'hui de solliciter les subventions qui peuvent être mobilisées pour son financement,
- qu'il propose, pour en assurer son financement et optimiser ce dernier, de solliciter, au-delà de l'aide de l'Etat, l'aide du FEDER en déposant un dossier de demande de subvention dans le cadre de la priorité 6 du programme régional FEDER qui a pour but d'améliorer l'usage des transports de voyageurs dans une stratégie d'intermodalité, d'efficacité énergétique et de résilience face aux acteurs climatique.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre :


- Vu les statuts du Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre et les arrêtés préfectoraux correspondant (2 décembre 2016, 25 novembre 2013 et 30 avril 2013) qui précisent notamment que le syndicat est compétent pour " l'intégralité de la compétence d'autorité organisatrice de transports urbains, en investissement comme en fonctionnement, y compris pour toutes les opérations de transports en commun en site propre (TCSP) et de pôle d'échanges intermodaux et de tout aménagement concourant au transport collectif ... ",
- Vu l'objectif spécifique 2.8 de la priorité 6 du programme FEDER ;
- Vu le projet de dossier de demande de subvention correspondant à la création et l'aménagement de la phase 3 du Pôle d'Echanges Multimodal d'Aulnoye-Aymeries ;
- Vu la décision n°2-2022 attribuant à Studio Némo le marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du PEM d'Aulnoye-Aymeries Phase 3 en date du 9 février 2022 ;
- Vu la présentation du présent projet de délibération en réunion du bureau du SMTUS en date du 29 novembre 2023 ;
- Sur proposition de M le Président et de M. le Vice-Président du SMTUS en charge du suivi des infrastructures et équipements,

Considérant :

- la nécessité, notamment pour les finances du Syndicat Mixte, de solliciter l'aide du FEDER pour le financement de cette opération d'aménagement,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, et 1 abstention,


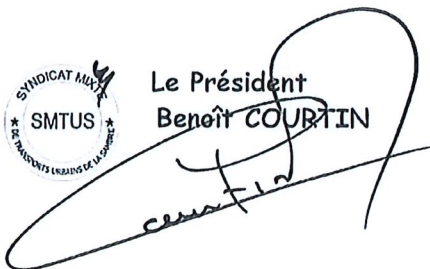
- **ADOPTE** le programme de l'opération tel que défini dans le dossier de demande de subvention ainsi que ces modalités de financement,

Création et aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal d'Aulnoye-Aymeries - Phase 3		
Programmation 2024		
<small>Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre</small>		
Dépenses	en € H.T.	
Etude de sols - Géotechnique		24 045,00 €
Etude de circulation		19 798,00 €
frais de géomètre et arpentage		15 710,00 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre		225 000,00 €
Lot - Travaux d'aménagement		3 000 000,00 €
Imprévus (3%)		98 536,59 €
Total		3 383 089,59 €
		3 284 553,00 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant,

Recettes	en € HT	
Europe - Feder	50%	1 691 544,80 €
Etat - FNADT Programmation 2024	25%	845 772,40 €
SMTUS	25%	845 772,40 €
Total	100%	3 383 089,59 €

- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées,
- **AUTORISE M.** le Président à signer tout document relatif à cette opération ainsi qu'à modifier le plan de financement y compris le montant de la subvention sollicitée après le dépôt du présent dossier,
- **CHARGE M.** le Président de transmettre la présente délibération, après exercice du contrôle de légalité par les services de l'Etat, à Mr le Président de la Région Hauts de France.


Le Président
Benoît COURTIN


Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le



ID : 059-255902827-20231211-DEL34_2023-DE